

Prolongation de l'ouverture du Centre Joachim-Tremblay

Macamic, le 24 mars 2021 – Madame Lina Lafrenière, mairesse, désire informer les utilisateurs du Centre Joachim-Tremblay que la Ville de Macamic emboîte le pas à la Ville de La Sarre et permettra la pratique d'activités sur glace jusqu'au 2 mai 2021.

Conscient des nombreux bienfaits qu'entraîne la pratique sportive, autant sur le plan physique que moral, le conseil municipal a décidé de maintenir l'infrastructure ouverte pour continuer à en faire profiter la population locale. Les organisations sportives du milieu pourront poursuivre leurs activités en respectant les consignes édictées par leurs fédérations respectives. Certaines activités de pratique libre, notamment les locations en bulles familiales, seront également maintenues tout en suivant les mesures sanitaires en vigueur.

De plus, le conseil municipal a décidé d'offrir une tarification réduite pour les résidents de Macamic en offrant la location de la glace au coût de 15 \$ / 50 minutes, un escompte de plus de 75 % du prix régulier.

- 30 -

Source : Mme Lina Lafrenière, mairesse
Ville de Macamic
70, rue Principale, Macamic (Québec) J0Z 2S0
llafreniere.macamic@mrcao.qc.ca